

Téléphone portable

La pseudo protection conseillée par les médias : Pourquoi vous n'êtes pas protégé(e)

Même lorsqu'il n'est pas utilisé, un téléphone portable émet en permanence à la fois ⇨ des micro-ondes pulsées classées "potentiellement cancérigènes" par le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC)*, provoquant l'échauffement des tissus et des organes et qui traversent la peau et les murs à la vitesse de la lumière, ⇨ des champs magnétiques de fréquence extrêmement basse également classés "potentiellement cancérigènes" par le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), ⇨ et des rayonnements infrarouges.

L'exposition à ces ondes provoque une fuite du calcium ionisé intracellulaire* qui intervient dans toutes les fonctions vitales du cerveau et de l'organisme. Cette perturbation des transferts d'ions calcium déclenche des troubles variés : manque de sommeil, dépression, maux de tête, excès de cholestérol sanguin, hypertension, diabète, allergies, troubles de l'attention, de l'apprentissage et de la mémorisation, maladies neuro-dégénératives, baisse des défenses immunitaires, cancer, infertilité...

Si vous vous contentez de suivre les recommandations simplistes relayées par les médias et par certains sites Internet, **vous n'êtes pas protégé(e)**.

Aucun des "bidules" de pseudo protection vendus sur les salons bio, dans les magasins bio et par Internet ne modifie les émissions d'ondes électromagnétiques des portables : si c'était le cas, les communications ne passeraient plus. **Si vous utilisez ces "bidules", vous n'êtes pas protégé(e)**.

Exemples de pseudo conseils :

Pseudo conseil n° 1 :

"Opter pour un portable ayant un faible DAS."

- ⇨ **Pourquoi vous n'êtes pas protégé(e)** : La mesure du DAS est effectuée avec une bassine d'eau. De plus, elle n'est jamais contrôlée par un organisme indépendant. Plus d'info sur le DAS : <http://www.santepublique-editions.fr>

Pseudo conseil n° 2 :

"Attendre que l'appel soit établi avant de mettre le portable contre son oreille."

- ⇨ **Pourquoi vous n'êtes pas protégé(e)** : En réalité, le niveau d'émission des portables reste élevé pendant toute la durée des communications.

Pseudo conseil n° 3 :

"Ne pas téléphoner en se déplaçant en voiture, train ou métro."

- ⇨ **Pourquoi vous n'êtes pas protégé(e)** : Même à l'arrêt, les micro-ondes émises par les portables, qu'ils soient en veille ou en fonctionnement, se réfléchissent sur les parois métalliques des véhicules, comme cela se produit dans un four à micro-ondes. Et vous êtes à l'intérieur !

Pseudo conseil n° 4 :

“Communiquer par SMS ou par emails.”

- ⇒ **Pourquoi vous n’êtes pas protégé(e)** : Envoyer et recevoir des SMS (*Short Message Service*) et des emails conduit à regarder longtemps l'appareil. L'œil étant très peu refroidi par la circulation sanguine, il est très sensible aux émissions permanentes du portable en veille : l'exposition à ces ondes provoque l'opacification du cristallin (cataracte).

Pseudo conseil n° 5 :

“Utiliser une oreillette sans fil BlueTooth.”

- ⇒ **Pourquoi vous n’êtes pas protégé(e)** : Le BlueTooth fonctionne à 2 450 mégahertz, la fréquence choisie pour les fours à micro-ondes parce qu'elle est la plus efficace pour échauffer les molécules d'eau, dont notre corps est composé à 70 %. L'échauffement cérébral et les maux de tête sont maximisés.

Pseudo conseil n° 6 :

“La nuit, éloigner le portable en veille à plus de 50 cm du corps ou le mettre en mode avion.”

- ⇒ **Pourquoi vous n’êtes pas protégé(e)** : Qu'il soit en veille ou en mode avion, le portable continue d'émettre et cela perturbe les processus de réparation cellulaire qui se produisent durant la nuit.

Pseudo conseil n° 7 :

“Pas de téléphone portable pour les moins de 12 ou 15 ans.”

- ⇒ **Pourquoi vous n’êtes pas protégé(e)** : Sur le plan physiologique, le cerveau n'est pas mature avant l'âge de 25 ans. Si vous donnez un portable à un jeune, vous l'introduisez dans le cercle vicieux de la dépendance. Il vous dira le plus sérieusement du monde quelques années plus tard : “Je ne peux pas vivre sans mon portable.” Vous trouverez plus d'informations à ce sujet dans le livre *Les jeunes et le portable**.

Pseudo conseil n° 8 :

“Ne pas approcher le portable du ventre d'une femme enceinte.”

- ⇒ **Pourquoi vous n’êtes pas protégée, ni votre futur bébé** : Les micro-ondes émises par le téléphone portable traversent la peau et atteignent le fœtus même lorsque le portable n'est pas à proximité du ventre.

Pour savoir comment être réellement protégé(e) :

Chaque détenteur d'un téléphone portable serait bien avisé de consacrer deux heures à la lecture du livre : **Téléphone portable : comment se protéger***. Et ce, qu'il l'utilise “peu ou pas” ou “beaucoup”, à titre privé ou professionnel. Ce livre contient également des conseils spécifiques pour les femmes enceintes. Écrit par la journaliste scientifique indépendante Annie Lobé, qui enquête sur ce sujet depuis 2001, il révèle des informations exclusives non publiées dans la presse ou sur Internet.

L'obligation de subir nous donne le droit de savoir, disait Edmond Rostang. Sur cette question majeure de santé publique mettant en péril les générations futures, n'est-ce pas notre devoir de nous informer pour être en mesure d'exercer pleinement notre libre-arbitre ? ♥